

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est justement une des raisons que nous avons pour consacrer quelques jours à des mesures législatives avant de présenter le budget, mesures importantes destinées à lutter contre l'inflation...

Des voix: Football.

M. Trudeau: Nous espérons que la Chambre nous permettra d'aborder ces mesures sous peu.

LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

M. Don Blenkarn (Mississauga): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Le 19 avril, j'ai attiré l'attention du premier ministre sur le fait que l'incertitude au sujet du taux d'intérêt avait complètement bouleversé le marché des prêts hypothécaires du grand Toronto et je lui ai demandé que vous, monsieur, fassiez une déclaration concernant ce marché à l'appel des motions. Voudriez-vous bien maintenant...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il adresser sa question à la présidence?

M. Blenkarn: Le ministre pourrait-il maintenant faire une déclaration à l'appel des motions sur l'état actuel du taux d'intérêt pour que les sociétés de prêts hypothécaires puissent continuer à offrir leurs services aux constructeurs privés, ou bien le gouvernement entend-il faire lui-même le nécessaire pour que le marché des prêts hypothécaires sache où il va et que l'on puisse construire quelques maisons dans notre pays?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je crois que je ferais mieux de me préparer en vue de mon discours du 6 mai.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LA POSSIBILITÉ QUE LA BANQUE DU CANADA CONSENTE DES PRÊTS AUX TAUX D'ADMINISTRATION AUX MUNICIPALITÉS, COMMISSIONS SCOLAIRES ET GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Peut-il dire si, dans son budget du 6 mai, il apportera une réponse valable, hors des sentiers battus, qui nous ont conduits à l'inflation, en vue de solutionner les problèmes des investissements dans le secteur public au Canada, pour les municipalités, les commissions scolaires et les gouvernements provinciaux, par l'octroi de prêts au taux d'administration par la Banque du Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je prends note de la question de l'honorable député, monsieur l'Orateur, mais il ne devrait pas s'impatienter.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—L'ÉTUDE DU RÈGLEMENT RELATIF À CERTAINS ORPHELINS

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de

la Santé nationale et du Bien-être social qui, je l'espère, n'oublie pas un seul instant les joueurs de football qu'il a le devoir de protéger, eux qui sont mal payés au Canada. Elle a trait à une question qui fut soulevée il y a cinq ou six semaines. Le ministre a-t-il eu l'occasion d'étudier le règlement afférent à la loi sur les allocations qui prive d'allocations, à compter du décès de leurs parents, les orphelins de père et de mère qui touchent une rente de plus de \$1,600 par année?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur, et nous avons envisagé à ce propos plusieurs modifications qui pourraient être apportées au règlement afin d'améliorer la situation. Cependant, aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet.

* * *

LA CONSOMMATION

LES PRIX DU BŒUF—LE DÉLAI INVOQUÉ PAR LES ABATTOIRS POUR LES BAISES ET LES HAUSSES

M. William C. Frank (Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de la Consommation et des Corporations. Je puis très bien comprendre son besoin de consulter ses collègues à l'occasion. Les abattoirs ont demandé un délai assez long entre les éleveurs et les consommateurs lorsque les prix du bœuf payés aux éleveurs déclinaient rapidement, mais un délai prolongé ne semble pas nécessaire quand c'est l'inverse qui se produit et que les prix montent. Le ministre a-t-il ordonné qu'on fasse une enquête immédiate sur ces conditions spéciales du marché et, dans la négative, s'engagera-t-il à le faire?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Il s'agit là d'un aspect de la question que je considère, en accord avec les réponses que j'ai données aux autres députés.

LES PRIX DU BŒUF—LA PROTECTION DES ÉLEVEURS CONTRE LES ACCUSATIONS INJUSTIFIÉES

M. William C. Frank (Middlesex): J'aimerais adresser ma question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Comme il semble maintenant que les éleveurs vont une fois de plus servir de boucs émissaires en rapport avec la hausse actuelle du prix à la consommation, et compte tenu du fait que l'approvisionnement hebdomadaire en bœuf canadien le plus élevé qu'on ait jamais vu soit parvenu au marché de Toronto la semaine dernière, puis-je demander au ministre quelles mesures il prend pour protéger les éleveurs et empêcher qu'ils ne soient blâmés une fois de plus pour ce nouveau tour de passe-passe des distributeurs de denrées alimentaires?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): En réponse au député je dirais que les faits s'expliquent d'eux-mêmes. Le marché prouve qu'il n'y a pas eu de hausse extraordinaire du prix pour les producteurs de bœuf au Canada. La statistique révèle que la quantité de bœuf en entrepôt est de 37.5 p. 100 plus élevée actuellement qu'elle ne l'était à pareille époque l'an dernier, et que rien de fondamental ne justifie la hausse de 20c. la livre que d'aucuns prévoient.